

L'accès aux contenus piratés en ligne recule dans l'UE, mais les fournisseurs d'IPTV illégale gagnent près d'un milliard d'euros

- L'accès aux contenus piratés en ligne diminue de 15 % dans l'UE entre 2017-2018
- L'accès à la musique et aux programmes de télévision piratés en ligne recule en Belgique, mais l'accès aux films piratés augmente légèrement
- Près d'un milliard d'euros est collecté par les fournisseurs d'IPTV illégale dans l'UE

Selon [un nouveau rapport](#) de l'Office de la propriété intellectuelle de l'Union européenne (EUIPO), la consommation en ligne de films, de programmes de télévision et de musique piratés dans l'UE est en baisse.

L'étude publiée aujourd'hui montre qu'entre 2017 et 2018, l'accès global aux contenus piratés dans l'UE a chuté de 15,1 % en moyenne.

La baisse la plus rapide a été observée dans la consommation de musique piratée, qui a chuté de 32 % en moyenne dans l'ensemble de l'UE entre 2017 et 2018, suivie de la consommation de films piratés (baisse de 19,2 %) et de programmes de télévision piratés (baisse de 7,7 %).

Cependant, l'internaute moyen dans l'UE a eu accès à des contenus piratés en ligne 9,7 fois par mois au cours des neuf premiers mois de 2018, tant sur des appareils fixes que mobiles.

En Belgique, l'accès global aux contenus piratés a diminué de 11,3 % entre 2017 et 2018, l'utilisateur belge moyen ayant accédé à des contenus piratés en ligne 11,7 fois par mois durant les neuf premiers mois de 2018.

L'accès aux films piratés a chuté de 30,7 % entre 2017 et 2018, et l'accès à la musique piratée a diminué de 24 %. Toutefois, l'accès aux programmes de télévision piratés a augmenté de 2,8 % en Belgique.

[Le rapport](#) s'appuie sur un ensemble de données provenant de plus de 70 milliards de connexions internet sur une période de 21 mois comprise entre janvier 2017 et septembre 2018.

M. Christian Archambeau, directeur exécutif de l'EUIPO, a déclaré:

«Les secteurs à forte intensité de droits d'auteur, y compris le cinéma, la télévision et la musique, soutiennent plus de 11 millions d'emplois dans l'UE, et le piratage, avec la perte de recettes qu'il entraîne, représente une menace directe pour ces secteurs. Malgré la diminution de la consommation de produits piratés signalée dans notre étude, il reste encore beaucoup à faire pour résoudre ce problème, et nous espérons que ces résultats aideront les décideurs dans l'élaboration et la mise en place de politiques et de solutions.

Par ailleurs, [une deuxième étude](#), publiée aujourd'hui par l'EUIPO, montre que pas moins de 13,7 millions de citoyens de l'UE regardent en diffusion en continu (*streaming*) des contenus de télévision sur protocole internet (IPTV, *internet protocol television*) non autorisés, ce qui permet aux contrefacteurs de gagner jusqu'à 941,7 millions d'euros par an.

Cela peut prendre la forme de paiements uniques, d'achats de box illégales ou d'abonnements à long terme vendus par des revendeurs non agréés.

Selon le rapport, l'utilisateur individuel moyen dans l'UE dépense 5,74 EUR par mois à l'IPTV non autorisée.

NOTE AUX ÉDITEURS

[Le rapport sur les atteintes en ligne aux droits d'auteur dans l'Union européenne](#) examine la consommation de contenus portant atteinte au droit d'auteur dans les 28 États membres de l'UE, en ce qui concerne les programmes de télévision, la musique et les films, en utilisant une variété de méthodes d'accès à partir d'ordinateurs et d'appareils mobiles, notamment la diffusion en continu, le téléchargement, les torrents et les logiciels d'extraction audionumérique. Le rapport utilise des données recueillies sur une période de 21 mois, entre janvier 2017 et septembre 2018, dans les 28 États membres de l'UE, concernant la consommation illégale de films, de programmes de télévision et de musique piratés numériquement. Il s'appuie également sur des sources de données provenant d'[Eurostat](#) et de l'[Observatoire européen de l'audiovisuel](#).

Le rapport «[Illegal IPTV in the European Union](#)» (l'IPTV illégale dans l'Union européenne) a été commandé par l'EUIPO auprès du [Centre for Intellectual Property Policy and Management \(CIPPM\) de l'Université de Bournemouth](#); il fournit les premiers résultats de l'évaluation de l'ampleur de l'IPTV illégale dans l'ensemble de l'UE quant au nombre d'utilisateurs actifs et aux revenus illicites obtenus à partir d'activités portant atteinte aux droits de propriété intellectuelle.

À PROPOS DE L'EUIPO

L'[EUIPO](#) est une agence décentralisée de l'UE, implantée à Alicante, en Espagne. L'EUIPO gère l'enregistrement des marques de l'Union européenne (MUE) et des dessins ou modèles communautaires enregistrés (DMC), qui garantissent une protection de la propriété intellectuelle dans tous les États membres de l'UE. Elle mène également des activités de coopération avec les offices de propriété intellectuelle nationaux et régionaux de l'Union européenne.

L'[Observatoire européen des atteintes aux droits de propriété intellectuelle](#) a été créé en 2009 afin de soutenir la protection et l'application des droits de propriété intellectuelle et de contribuer à la lutte contre le menace croissante des atteintes aux droits de propriété intellectuelle en Europe. Il a été transféré à l'EUIPO le 5 juin 2012 par le règlement (UE) n° 386/2012 du Parlement européen et du Conseil.

Press contacts

Ruth McDonald

Tel.: +34 96 513 7676

Ruth.MCDONALD@euipo.europa.eu